

COVID-19

DANS LE CADRE DU PONT AERIEN MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT AIR AUSTRAL A DEJA TRANSPORTE PRES DE 25 TONNES DE FRET VERS MAYOTTE

*3 autres rotations sont prévues
les 12, 16 et 19 avril prochains en Boeing 787-8*



Dès l'annonce de la décision du gouvernement français de suspendre les vols commerciaux entre La Réunion et Mayotte dans le cadre de la crise épidémique du CoVid-19, Air Austral s'est mobilisée aux côtés des autorités pour permettre en cas de besoins, l'approvisionnement de l'île de Mayotte en produits sanitaires et alimentaires, le transfert de personnels de santé, mais également l'organisation d'évacuations sanitaires.

A la demande du Ministère des Outre-Mers et dans le cadre du pont aérien mis en place en substitution des vols commerciaux jusqu'alors suspendus, Air Austral, sous contrat d'affrètement, est chargée d'assurer à cet effet depuis le 3 avril, deux rotations par semaine entre La Réunion et Mayotte.

Trois rotations ont depuis été effectuées au moyen de son Boeing 787-8 et aura permis, grâce à l'investissement sans faille et à la mobilisation des équipes du fret de la compagnie, le transport de près de **25 tonnes de fret**, permettant d'approvisionner Mayotte, entre autres en matériel médical ou de prévention, en produits pharmaceutiques ou encore sanguins, mais aussi en denrées alimentaires avec le transport de produits frais.

Air Austral tient à rappeler que les priorités d'emport fret, ainsi que la liste dérogatoire des personnes autorisées à embarquer dans les vols programmés par la compagnie (personnel soignants, militaires...) sont exclusivement définies par le gouvernement.

Elle effectuera trois prochaines rotations les 12, 16 et 19 avril 2020.

Dans ce contexte difficile, Air Austral est plus que jamais mobilisée aux côtés des mahorais.